

Municipales 2026 : la démocratie locale fragilisée

Selon les données du ministère de l'Intérieur, une seule liste sera en lice le 15 mars dans **près de 70 % des communes**. Dans plus de deux communes sur trois, **les électeurs ne disposeront d'aucune alternative**. Dans plus de 23 000 conseils municipaux, **aucun groupe d'opposition à l'issue du scrutin** ne pourra exercer le rôle de contre-pouvoir institutionnel pendant six ans. Une démocratie sans choix électoral réel ni opposition organisée est nécessairement fragilisée.

Pour l'équipe du **Baromètre national de la démocratie locale** [1], cette situation confirme la **dévitilisation progressive de la démocratie locale**, dont la raréfaction de l'offre électorale constitue un nouveau symptôme visible. Cette évolution qui n'épargne aucun territoire pourrait amplifier une abstention en progression continue depuis 2001.

« La baisse du nombre de listes candidates est une alerte. Elle traduit moins une crise de vocation qu'une crise des conditions d'exercice du mandat et du fonctionnement démocratique local. N'est-il pas temps de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux seuls symptômes ? » souligne l'équipe du Baromètre national de la démocratie locale, qui s'interroge sur l'impact réel de la récente loi sur le statut de l'élu local.

Malgré les intentions affichées, celle-ci ne semble pas renforcer l'attractivité de l'engagement municipal.

« Si la revitalisation de la démocratie locale est réellement un objectif partagé, alors elle doit commencer par un état des lieux documenté et commun. Le Baromètre apporte une contribution à cette exigence de lucidité démocratique. »

Publié récemment, le baromètre repose sur **900 témoignages** d'élus locaux d'opposition, issus de **700 communes**, complétés par **500 entretiens téléphoniques**. Il met notamment en évidence :

- **La fragilisation du pluralisme** dans les conseils municipaux,
- **L'affaiblissement des nécessaires contre-pouvoirs** (élus d'opposition, autorités préfectorales, presse locale, justice),
- **Les effets structurels du mode de scrutin** [2] qui, récemment étendu à toutes les communes, accentue les déséquilibres de représentation au détriment de la culture du compromis.
- **Les inégalités d'accès au mandat** notamment pour les jeunes et les catégories socio-professionnelles les plus modestes.

N'est-il pas temps d'engager **un état des lieux documenté de la démocratie dans les communes**, la seule strate qui bénéficie encore d'une large confiance de nos concitoyens ? Sans diagnostic commun, aucune réponse durable ne pourra être construite. Le Baromètre s'entend comme une contribution à cette démarche indispensable. Il ouvre un chantier que les associations d'élus, les parlementaires, les chercheurs et les médias ont vocation à prolonger pour **comprendre les causes profondes de la dévitilisation démocratique et y répondre** de manière structurelle.

PJ : [Le baromètre](#)

[1] Le groupe projet réunit Monika Belala (Houilles), Anna Coulon (Le Pré-Saint-Gervais), Sandrine Bize (Saint-Thibault-des-Vignes), Clarisse Réalé (Châteaulin), Yvon Rosconval (Triel-sur-Seine).

[2] Le mode de scrutin est proportionnel, de liste, paritaire, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.